

INFORMATIONS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FDS :

Préparation :

Code produit : 998 141T
Désignation : Bain de rhodium noir DK20 prêt à l'emploi, Heimerle Meule, 1 litre (2 g de rhodium)
Utilisation : Bain galvanique

Identification de la Société :

Raison Sociale: Cookson-CLAL
Adresse siège social : 5 Chemin du Plateau 69570 Dardilly
Telephone: 0800 878 202
E-mail: qualite@cookson-clal.com

Numéro d'appel d'urgence :

N° ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 - <http://www.centres-antipoison.net>
Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Antipoison Français.
Ces centres antipoison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 24.05.2022

Numéro de version 10

Révision: _____ 24.05.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· **1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** Black rhodium plating bath DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)
Schwarzrhodiumbad DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)

· **Code du produit:**

86914025 = 2,0 g Rh/l

86914020 = 2,5 g Rh/l

81020428

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Non approuvé pour les consommateurs privés.

· **Emploi de la substance / de la préparation** Bain galvanique

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

Heimerle + Meule GmbH

Dennigstrasse 16

D-75179 Pforzheim

Telefon +49 (0) 7231 940-0

Telefax +49 (0) 7231 940-2199

www.heimerle-meule.com

· **Service chargé des renseignements:**

Abteilung BASU - Bau/Arbeitssicherheit/Umwelt

Département BASU - Construction / Sécurité au travail / Environnement

sds@heimerle-meule.com

IATA - 24h Emergency Contact -

IATA - Contact d'urgence 24h -

(Numéro d'urgence des marchandises dangereuses)

+49 172 739 6970

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**

FRANCE

Centre Anti-Poisons Hôpitaux Universitaires
de Strasbourg

BP 426

67091 Strasbourg Cedex

+33 (3) 883 737 37

BELGIEN

Centre Antipoisons

(+32) 070 245 245

BELGIEN, LUXEMBURG in Deutsch

Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg, +49 (0)761 19240 (24 h)

FR

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.05.2022

Numéro de version 10

Révision: _____ 24.05.2022

Nom du produit: Black rhodium plating bath DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)
Schwarzrhodiumbad DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Muta. 2 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1A H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS05



GHS08

- Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

acide sulfurique

Dirhodiumtrisulphate

- Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

- Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.05.2022

Numéro de version 10

Révision: 24.05.2022

Nom du produit: Black rhodium plating bath DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)
Schwarzrhodiumbad DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)

(suite de la page 2)

- **Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml**
- **Pictogrammes de danger**



GHS05



GHS08

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
acide sulfurique
Dirhodiumtrisulphate
- **Mentions de danger**
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- **Conseils de prudence**
P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 7664-93-9 EINECS: 231-639-5 Numéro index: 016-020-00-8 Reg.nr.: 01-2119453338-20	acide sulfurique Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 15 % Skin Irrit. 2; H315: 5 % ≤ C < 15 % Eye Irrit. 2; H319: 5 % ≤ C < 15 %	5-7%
CAS: 10489-46-0 EINECS: 234-014-5	Dirhodiumtrisulphate Muta. 2, H341 Met. Corr.1, H290; Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318	≤1%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 24.05.2022

Numéro de version 10

Révision: _____ 24.05.2022

Nom du produit: *Black rhodium plating bath DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)*
Schwarzrhodiumbad DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
 Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
 Autoprotection du secouriste d'urgence.
 Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.
 En cas d'accident ou de malaise, consultez immédiatement un médecin
- **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:**
 Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
 En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
 Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
 Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
 Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.
 Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
 CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
 Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme par exemple:
 Dioxyde de soufre (SO₂)
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** porter un équipement de protection individuelle

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 Porter un appareil de protection respiratoire.
 Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
 Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
 Ne transvaser et ne manipuler le produit qu'en système fermé.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
 Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
 Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
 Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
 Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 24.05.2022

Numéro de version 10

Révision: 24.05.2022

Nom du produit: Black rhodium plating bath DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)
Schwarzrhodiumbad DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)

(suite de la page 4)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Eviter la formation d'aérosols.

En cas de transvasement de quantités plus importantes sans dispositif d'aspiration, porter un appareil de protection respiratoire.

Ne pas nettoyer à sec les objets et les sols recouverts de poussière mais les laver à fond à grande eau.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Respecter les prescriptions légales pour le stockage.

Respecter les prescriptions légales pour le stockage.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

· **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

· **Classe de stockage:** 8 B

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 7664-93-9 acide sulfurique

VLEP (France)

Valeur momentané: 3 mg/m³

Valeur à long terme: 0,05* mg/m³

*fraction thoracique

IOELV (Union Européenne)

Valeur à long terme: 0,05 mg/m³

AGW (Allemagne)

Valeur à long terme: 0,1 E mg/m³

1(I);DFG, EU, Y

· **Informations relatives à la réglementation**

VLEP (France): ED 1487 12.2019

IOELV (Union Européenne): (EU) 2019/1831

AGW (Allemagne): TRGS 900

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.05.2022

Numéro de version 10

Révision: 24.05.2022

Nom du produit: *Black rhodium plating bath DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)*
Schwarzrhodiumbad DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)

(suite de la page 5)

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
 Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
 Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 Selon la directive CE 89/686/CEE

· Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
 En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
 Attention: Les appareils de filtrage / les filtres ne protègent que pendant une courte durée. Ils ne doivent être utilisés qu'exceptionnellement pour combattre les fuites et l'incendie, lorsque de petites quantités de (matière) ont été libérées.
 selon la norme EN 14387
 selon la norme EN 143

· Filtre recommandé pour une utilisation momentanée: Filtre combiné B-P2

· Protection des mains:



Gants de protection

selon la norme EN 374

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.
 Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.
 Sensibilisation possible par les composants dans les matériaux des gants.
 Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.
 Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
 Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
 Avant de travailler avec des gants, il est conseillé d'appliquer des produits de protection de la peau contenant du tannin afin d'éviter un ramollissement de la peau causé par la transpiration.

· Matériau des gants

Caoutchouc chloroprène

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,65$ mm

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,65$ mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
 Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.
 Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 3).
 Valeur pour la perméabilité: $\text{taux} \leq 3$

· Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants en cuir

Gants en tissu épais

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.05.2022

Numéro de version 10

Révision: 24.05.2022

Nom du produit: *Black rhodium plating bath DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)*
Schwarzrhodiumbad DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)

(suite de la page 6)

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

selon la norme EN 166

· **Protection du corps:** *Vêtements de travail protecteurs*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **Aspect:**

Forme:

Liquide

Couleur:

Orange foncé

· **Odeur:**

Spécifique au produit

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **valeur du pH à 20°C:**

1

· **Changement d'état**

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

> 100°C

· **Point d'éclair**

Non applicable.

· **Inflammabilité (solide, gaz):**

Non applicable.

· **Température de décomposition:**

Non déterminé.

· **Température d'auto-inflammabilité:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:**

Le produit n'est pas explosif.

· **Limites d'explosion:**

Inférieure:

Non déterminé.

Supérieure:

Non déterminé.

· **Pression de vapeur à 20°C:**

23 hPa

· **Densité:**

Non déterminée.

· **Densité relative.**

Non déterminé.

· **Densité de vapeur:**

Non déterminé.

· **Vitesse d'évaporation.**

Non déterminé.

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Entièrement miscible

· **Coefficient de partage: n-octanol/eau:**

Non déterminé.

· **Viscosité:**

Dynamique:

Non déterminé.

Cinématique:

Non déterminé.

· **9.2 Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 24.05.2022

Numéro de version 10

Révision: 24.05.2022

Nom du produit: Black rhodium plating bath DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)
Schwarzrhodumbad DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Réagit au contact des métaux légers en formant de l'hydrogène.
Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque de graves lésions des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** -
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB** Non applicable.
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

-FR-

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.05.2022

Numéro de version 10

Révision: 24.05.2022

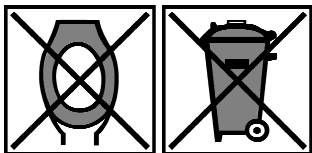
Nom du produit: Black rhodium plating bath DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)
Schwarzrhodiumbad DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Pour le recyclage, s'adresser au producteur.

Code déchet:

L'attribution des codes de déchets / déchets appellations EWC est fait selon l'industrie et des processus spécifiques

Catalogue européen des déchets

11 00 00	DÉCHETS PROVENANT DU TRAITEMENT CHIMIQUE DE SURFACE ET DU REVÊTEMENT DES MÉTAUX ET AUTRES MATÉRIAUX, ET DE L'HYDROMÉTALLURGIE DES MÉTAUX NON FERREUX
11 01 00	déchets provenant du traitement chimique de surface et du revêtement des métaux et autres matériaux (par exemple, procédés de galvanisation, de revêtement de zinc, de décapage, de gravure, de phosphatation, de dégraissage alcalin et d'anodi
11 01 98*	autres déchets contenant des substances dangereuses
HP8	Corrosif

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Les emballages contenant la pollution nuisible ou des restes produits pollués doivent être tenir comme le produit.

Les emballages qui sont libérés des restes produits doivent être amener à la exploitation; seulement dans le cas qu'une système collectif correspondant n'existe pas, ils pouvant être gérer comme des ordures.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

UN3264

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR

UN3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (ACIDE SULFURIQUE, Dirhodiumtrisulphate)

IMDG, IATA

CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. (SULPHURIC ACID, Dirhodiumtrisulphate)

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.05.2022

Numéro de version 10

Révision: 24.05.2022

Nom du produit: Black rhodium plating bath DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)
Schwarzrhodiumbad DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)

(suite de la page 9)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, IMDG, IATA



· Classe 8 Matières corrosives.
· Étiquette 8

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA II

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Matières corrosives.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 80

· No EMS: F-A,S-B

· Segregation groups Acids

· Stowage Category B

· Stowage Code SW2 Clear of living quarters.

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR

· Quantités limitées (LQ) 1L

· Quantités exceptées (EQ) Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml

· Catégorie de transport 2

· Code de restriction en tunnels E

· IMDG

· Limited quantities (LQ) 1L

· Excepted quantities (EQ) Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

· IATA

· Remarques:

Contact d'urgence 24h -
(Numéro d'urgence des marchandises dangereuses)

+49 172 739 6970

· "Règlement type" de l'ONU:

UN 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF,
ACIDE, N.S.A. (ACIDE SULFURIQUE,
DIRHODIUMTRISULPHATE), 8, II

FR

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 24.05.2022

Numéro de version 10

Révision: 24.05.2022

Nom du produit: Black rhodium plating bath DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)
Schwarzrhodiumbad DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

DIRECTIVE 98/24/CE DU CONSEIL du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1, de la directive 89/391/CEE)

DIRECTIVE 2012/18/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 4 juillet 2012 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, modifiant puis abrogeant la directive 96/82/CE du Conseil

· TSCA (Toxic Substance Control Act)

Tous les composants sont compris.

· GADSL - Global Automotive Declarable Substance List

Aucun des composants n'est compris.

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Classe de pollution des eaux: .

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction -

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Raisons pour le changement

S'il s'avère nécessaire, ces fichiers de données de sécurité seront révisés, et mis en conformité selon la réglementation en vigueur.

La version actuelle est mise à votre disposition sur internet sous l'adress www.heimerle-meule.com

· Phrases importantes

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 24.05.2022

Numéro de version 10

Révision: 24.05.2022

Nom du produit: Black rhodium plating bath DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)
Schwarzrhodiumbad DK20 (2,0 g/l und 2,5g/l)

(suite de la page 11)

· **Service établissant la fiche technique:**

Abteilung BASU - Bau/Arbeitssicherheit/Umwelt
 Département BASU - Construction / Sécurité au travail / Environnement

sds@heimerle-meule.com

· **Contact:**

Herr Thomas Knuth
 thomas.knuth@heimerle-meule.com
 sds@heimerle-meule.com

· **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

AwSV: Ordonnance sur les installations de traitement des substances polluantes dans l'eau (réglementation allemande).

TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses (réglementation allemande)

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 2

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**